L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 24 FEVRIER 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1f

A VENDRE.

A VENDRE—Restaurant avec tout son matériel et une barre neuve à huîtres situé rue Domaine No 19, ayant une bonne clientèle. S'adresser sur les lieux. 21 fév—4f

A LOUER.

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév—

A LOUER, Résidence No 44 Avenue de l'Esplanade coin Chartres ; ayant double salon, belle salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., etc., à $50 par mois. S'adresser, M. Lion & Co., coin Ste-Anne et Decatur. 11 janv—1f

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 17me jour de janvier 1894, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme Mary Schmid, femme de O. M. Anderson, vs son mari.—No 41,155—Division B.

Sur motion d'Ernest J. Wenck Esq., avocat de la demanderesse, qui a produit due preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de la demanderesse et pour les raisons oralement assignées :

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 janvier 1894, soit maintenant confirmé et rendu final ; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Mary Schmid et contre le défendeur O. M. Anderson, son mari, décrétant une dissolution d'acquets et gains qui existaient auparavant et une séparation de biens. Il est du plus ordonné et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse Mme Mary Schmid et contre le défendeur O. M. Anderson, son mari, pour la somme de deux mille dollars ($2,000 00) avec intérêt légal à partir de la demande judiciaire jusqu'à paiement avec lien et privilège sur tous les biens du dit défendeur ainsi qu'il est prévu par la loi pour les femmes mariées de préférence à tous les autres créanciers.

Il est de plus ordonné que le défendeur paie frais de cette affaire.

Jugement rendu le 17 janvier 1894.
Jugement signé le 23 janvier 1894.
[Signé] FRED. D. KING, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai mis mon nom et apposé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 25me jour de janvier, dans l'année de notre Seigneur mil huit cent quatre vingt quatorze.

JAS D. RANKIN, Députe-Greffier.
26 jan—26—fev 9 23

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mary L. Bein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,430.—Division D —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John M. Baldwin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 fév—24 28—mars 4

Succession de Nicholas Litzelmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 40,765 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve Amélia Litzelmann administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 fév—24,28—4 mars

Frederick Meier vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,626—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. L. Johnson, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
23 fév—23 27—mars 4

Succession de Mme Magdalena Bock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,314.—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Richard Osburn, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 fév—22 26—mars 3

Succession de R. J. Christian.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 40,483 — Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Rebecca Harrington, veuve de Robert J. Christian, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
22 fév—22 26—3 mars

Succession de Pierre Auguste Mahon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 40,678—Division C. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Pierre Auguste Mahon (née Mezzerais), exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 fév—20 24 mars 1

Succession de William Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,733—Division E. —Attendu que Louisa Loud, veuve de Wm Brand, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Brand, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 fév—20 24—mars 1

Succession de Catherine Grille, Veuve Le Taxazac.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,737—Division C. —Attendu que Paul Desbons a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Grille, Veuve de La Taxazac, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 févr—16 20 25

Succession de John Morgan Hall et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,849—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Léon F. Janin, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16fév—16 20 25

Succession de Myra Clark Gaines.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,135—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. W. Whitney, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier
15 fév—15 18 24

AVIS AUX CREANCIERS

Edward E. Sweeney vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,029—Division A —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Michael Irwin, syndic de créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 fév—24 28—mars 4

M. D. Lagan et als, vs Comeaux Aiken Packet Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,081—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le deuxième compte provisoire présenté par J. V. Le Blanc et W. J. Comeaux, commissaires liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 fév—24 28—mars 4

J. J. Clarke et als vs. The F. Codman Ford Building and Specialty Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,282—Division — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par F. Codman Ford et Irwin Jamison, Commissaires liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 fév—21 25—mars 2

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 41,453—Division A—I. N. Marks & Son, etc., vs. leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens des pétitionnaires, Isaac N. Marks et Frank S. Marks, composant l'ancienne raison sociale I. N. Marks & Son, comme membres de la dite raison sociale et individuellement, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant H. L. Loomis, Jr., Esq., notaire public, en son bureau, No 49 rue Camp, en cette ville, commençant le VENDREDI, 23me jour de février 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre le personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues ; et que J. G. Hawkes, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1894.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Députe-Greffier.
21 jan—3f au 23 fév

Joseph Carbones vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,293—Division C —Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John R. Ficton, syndic provisoire des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
15 fév—15 18 24

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 41,634—Division D—Ordre de Cour—John A. Hubbard & Co. vs leurs créanciers—Que la cession des biens des pétitionnaires John A. Hubbard et Harris Gagne, individuellement et comme membres de la raison sociale de John A. Hubbard & Co., soit et est par le même acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. R. Kerr, Esq. notaire à son bur au No 26 rue Carondelet, en cette ville, commençant le LUNDI, 12me jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de déterminer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que William Voorhies, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 5 février 1894.
[Signé] F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 fév—5f en 30 jours

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,616—Division B.—Michel Masson Jr. vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire Michel Masson Jr. soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier, Esq., notaire public, en son bureau, No 3 1|2 rue Carondelet, en cette ville commençant le VENDREDI, 9me jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que H. H. Bryan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 2 février 1894.
(Signé) FRED. D. KING, juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 fév—3 f en 10 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,497—Division D—Ludwig Eichhorn vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Ludwig Eichhorn soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers ; et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, en son bureau, No 12 rue Carondelet, en cette ville, commençant le Jeudi, 1er jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que ses biens soient suspendues, et que C. A. Shreiber, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 24 janvier 1894.
[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
25 janv—3f au 1 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,554, Division E—Ordre de Cour—Charles Baldwin vs. ses Créanciers—Que la cession des biens de pétitionnaire, Charles Baldwin, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, Esq., notaire public, à son bureau, No 27 Commercial Place, en cette ville, commençant le LUNDI, 5me jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourraient lui être soumis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que C. A. Schreiber, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1894.
(Signé) GEO. H. THÉARD, Juge.
Pour copie conforme,
JAS D. RANKIN, Député Greffier
1 fév—3f au 5 mars

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,479—Division C—Thomas Anderson vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Thomas Anderson soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers ; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire public, en son bureau, No 158 rue Commune, en cette ville, commençant lundi, le 26me jour de février 1894, à 10 heures A. M. ; dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétionnaire, élire un syndic, voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises ; et que F. N. Butler, Jr, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du plaignant, et que dans l'intervalle et jusqu'à un nouvel ordre de cette Cour toutes procédures contre sa personne, ainsi que ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 janv—3f au 26 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,718—Division A—John G. Montgomery vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire John G. Montgomery soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Antoine Doriocourt Esq., notaire public, à son bureau, No 18 rue Orléans, en cette ville, commençant le VENDREDI, 2me jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui peuvent leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que H. Messonnier et P. J. Kelly soient nommés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété devant être inventoriée et l'inventaire demandé soit fait par Antoine Doriocourt Esq., notaire public.

Nouvelle-Orléans, 13 février 1894.
Signé: T. C. W. ELLIS, Juge
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
15 fév—au 2 mars.

A PARTIR
Du 1er Janvier,
MON ADRESSE
SERA :
PAUL CONRAD,
PUERTO-CORTEZ,
HONDURAS, C. A.
Aux soins de la "Central America Express",
PORT TAMPA CITY, FLORIDA, U. S. A.

Bulletin Financier.

Vendredi, 23 février 1894.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine	$7,717,724 00	$679,671 00
Même temps la semaine dernière	10,061,965 00	1,280,596 00

ETAT HEBDOMADAIRE DU CLEARING-HOUSE.

COMPILÉ PAR THOS C. HERNDON, DIRECTEUR.

ACTIF

Billets des Etats-Unis et des Banques Nationales	$5,610,300 00
Autres items, comptant	119,700 00
Change à vue sur N. Y.	2,407,100 00
Change étranger	33,000 00
Dû par des banques et banquiers éloignés	501,500 00
Prêts et escomptes	19,331,100 00
Autre actif comptant	6,826,000 00
Total	$31,828,700 00

PASSIF :

Circulation	811,600 00
Dépôts	19,725,100 00
Dû à des banques et des banquiers éloignés	2,918,300 00
Autre passif dû à des banques et banquiers	278,000 00
Autre passif comptant	48,400 00
Total	$23,781 400 00

Comparé avec la semaine dernière :

	Augmentation	Diminution
Legal Tenders	337,900	
Prêts		102,000
Dépôts		298,000
Dû aux banques et banquiers	133,200	
Change		367,700

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—La demande est modérée et le montant d'argent sur le marché est très considérable et les prix sont faciles.

Papier exceptionnel	7@8
do A1	—@8
Prêts sur garanties collatérales	6@7
Time do do	—@7
Papier hypothécaire	7@8

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE—

Souverains Victoria	$4 80@4 90
20-francs	$3 80@3 90
Doublons espagnols	$15 40@15 60
25-pesetas espagnols	$4 70
Or léger américain	97@97¼c
Argent mutilé américain, par oz	55@60
Dollars mexicains	Nominaux
Sols péruviens	Nominaux
Pesos chiliens	Nominaux
Argent anglais, par £	$4 60@4 80
Billets de la Banque d'Angleterre	$4 80@4 90
Billets de la Banque de France	18½@19½

NEW-YORK—
Taux de l'argent offert 1
LONDRES—
Taux de la Banque d'Angleterre 2
Consols pour l'argent 99⅞
Pour accompte ——
PARIS—
Rentes 99.17½
ARGENT EN LINGOTS (PAR ONCE)—
Londres 27⅛

CHANGE.

REISCHMARKS—94 15|16
Le STERLING est ferme.

Commercial (60 jours)	485¼@486¼
Traites de banques (60 jours)	487
Les FRANCS sont fermes.	
Francs de commerce (60 jours)	5.18¾
Traites de banques (60 jours)	5.10

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est stable.
Traites de commerce $1 00 de prime.
Traites de banques pour collection $1 50 de prime.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

$1,000 Tensas Basin L. Bds	91
30 actions St Charles St. RR	60
$1,000 Coupon 1 to 11	40
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.	
$10,000 Morgan's L. and T. RR. 6s	113
$1,000 ....do	112¾
$1,000 City 4s	100
$5,000 New Consols (Cash)	93¾
$5,000 ....do	93¾
$3,000 ....do	93¾
Appel de 2 P. M.	
$5,000 New Consols	93⅞
$2,500 ....do	94
$1,000 Bons à prime	164
10 actions du People's Bank	97
25 ..do ....do ....do	95
Après l'appel de 2 P. M.	
$1,800 Bons à prime	164
$1,500 New Consols	94
$5,000 ....do	94
$1,000 ....do	94¼
10 actions N O Brewing As	66
$500 Caddo Levee Bds (Small)	85
$1,000 N O Brewing 1st Mort	97

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	....	....
Bank of Commerce	10	15¾	16¼
Canal & Banking Co	100	157½	164
Citizens	Ex. 100	97½	100
N. O. Co-operative B'k'g As.	25	20	20¾
Germania National	100	190	205
Germania Savings	100	275	320
Hibernia National	100	....	....
Louisiana National	100	155	175
Metropolitan	100	160	....
Mutual National	100	80½	....
N. O. National	100	700	....
People's	50	95	97
State National	100	107	120
Traders'	100	75	....
Union National	100	112	120
Whitney National	100	343	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	63	....
Firemen's	50	18	20
Germania Ins. Co	100	80	90
Hibernia Ins	100	....	95
Home Ins	100	....	60
Lafayette	50	75	....
Merchants' Ins. Co	100	78½	....
Mechanics' and Traders	100	85½	90
New Orleans Ins. Ass	30	17	20
Sun Mutual Ins	100	124	127
Southern Ins. Co	100	....	45
Teutonia	100	125	135
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	131¾	136¾
Crescent City	100	....	87½
Canal and Claiborne	40	39¾	41
New Orleans City	100	108	120
Orleans	50	....	68
St Charles Street	50	59	62½
Privilege on Carrollton RR	....	....	....
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	40½	45
Imp. Bonded Warehouse	100	40¼	....
Jefferson City Gas Light Co	100	....	84
Consumers' Ice Co	100	....	....
Metairie Cem'y Ass	100	....	....
M. L. & B. As	....	25½	27½
N. O. Gas Light Co	100	113	115
N. O. Waterworks Co	100	110	113
N. O. Brewing Ass	100	65	67
Jackson Brewing Co	100	99	....
N. O. Cold Storage Co	100	100	107½
French Opera Association	250	....	....
Sugar Shed Co	60	24	....
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	....	275
St. Martin's Oil Works	....	....	....
8 dard F'loss En. Co. of Chicago	10	....	....
Jockey Club	100	165	....
Comb. T. Stand	....	....	....
Edison Elec. Co	....	....	....
Takemina Ferment Co	....	....	....
Rosetta Gravel	100	97	....
Varie. Theatre	....	....	....
Graham P. S. Co	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co	....	....	....
Stafford Mineral Spring	....	....	....
C. C. Furniture Co	....	....	....
Independent Oil Works	....	....	....
Pelican Insurance	....	....	....
Jackson Coal & Coke Co	....	....	....
Louisiana Furniture Co	....	....	....
Southern Athletic Club	....	....	....
Young Men's Ath. Club	....	....	....
N. O. & North Eastern RR	....	....	....
Independ. Cotton Oil Bonds	....	....	....
Amer. Cott. Oil Deb	....	....	....
Washington Artillery bonds	....	....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0|0)	....	....	....
Bons d'Etat.			
New Consols		94	94½
Constitutional Bds		....	....
Levee 6s.			
Atchafalaya Levee Bds		90	94
Bossier Lev. Bds		85	88
Caddo Levee Bonds		85	90
5th District Levee Bds		78	83
Lafourche Lev. Bds		....	....
Lake Borgne Lev. Bds		....	....
Pontchartrain L. B. 10 yrs		85	....
Pontchartrain L. B. 15 yrs		85½	....
Pontchartrain L. B. 20 yrs		86	91
Red River Atch. & B. B. Bds		85½	90
Tensas Basin Bonds		90	94
City and Lake 5s		96	....
Bons de ville.			
Premiums		164	164½
Premium drawn number		205	....
Privilege on Premiums		....	....
City 4's		100⅛	100¼
Extended Consol		100⅞	....
Extended Crossman		101¾	....
Extended 6's Park		100¾	....
City 7's, old		....	....
City 7's, new		102	....
City 7's, gold		....	....
Bons divers.			
United States 4's		113¼	....
Cotton Exchange Stock		....	....
Board of Trade Stock		....	....
Produce Exchange Stock		....	....
Mech., Dealers and Lumb		....	....
Sugar Exchange		....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort		....	....
O. St. L. & N. O. R. R. Co		....	....
Jackson Brewery 1st Mort. Bds		102	....
Jackson Brewery 2d Mort. Bds		96	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's		125½	127
Morgan's L. and T. R. R. 6's		112½	113¾
Tex. & Pac. RR. 1st gold mort		....	....
Tex. & Pacific RR 2d gold mort		....	....
St-Charles Hotel Co. mort		....	....
Crescent City RR. 1st		100	....
Crescent City RR. new		100	....
N. O. City Railroad Co. mort 6s		112⅛	116½
St-Charles St. RR. Co. mort		....	....
Carrollton RR. Co. mort		....	....
Carrollton 2nds 12 yrs		110¼	114
Carrollton 13 yrs		110¼	114
Carrollton 14 yrs		110¾	114
N. O. Waterworks Co. 1st mort		....	....
N. O. Brewing Ass'n bonds		96½	97½
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort		....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort		....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort		....	....
Cherokee mort. Bonds		....	....
Elyton Land Company bonds		....	....
Edison Bonds		....	....
Levee S. Cotton Press mort		....	....
Cotton Exchange 1st mort		....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1885		35	....
State Warrants, ordinary, 1886		35	....
Police certificates		....	....
School certificates		11	....
City scrip, old		....	....
City scrip, new		40	....
Jan. int. cert. on State consols		40	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880		20	....
Unpaid State coupons No 12		15	....
Unpaid State coup. prior to No 12		41	55
State school warrants		26	40
Preferred Mexican		....	....

Bulletin Commercial.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 5,000 balles et 1,000 à arriver. Le marché est stable.

Les cotons tachés sont de ⅛ à 3/16c. plus bas que les cotes.

	Aujourd'hui	
Low Ordinary	5¼	nom
Ordinary	6	"
Good Ordinary	6½	"
Low Middling	6⅞	
Middling	7⅛	
Good Middling	7⅜	
Middling Fair	7⅞	
Fair	8 15|16	nom

N. O. FUTURES

Stables.	
Janvier	—@—
Février	6.93 Bid
Mars	6.96@6.97
Avril	7.07@7.08
Mai	7.17@7.18
Juin	7.25@7.26
Juillet	7.32@7.34
Août	7.37@7.39
Septembre	7.35@7.36
Octobre	7.40 Bid
Novembre	7.43 Bid
Décembre	7.49 Bid

Les ventes comprennent 120,900 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à—

Galveston	7¼
Mobile	7 1|16
Savannah	7⅛
Charleston	7 3|16
Wilmington	7¼
Norfolk	7 3|16
Baltimore	7⅝
Boston	7⅞
Philadelphie	8 3|16
Memphis	7⅛
Augusta	....

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Calme.
Cotes: Middling Gulf 8

N. Y. FUTURES.

Stables.	
Janvier	—@—
Février	7.37@7.39
Mars	7.39@7.40
Avril	7.47@—
Mai	7.54@7.55
Juin	7.60@7.61
Juillet	7.66@7.67
Août	7.70@7.71
Septembre	7.68@7.71
Octobre	7.73@7.76
Novembre	7.77@7.79
Décembre	7.82@7.84

MOUVEMENT DU COTON.

RECU, NET—

A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre	1,611,853 balles
Même temps l'année dernière	1,290,080 balles
A tous les ports des Etats-Unis	5,149,214 balles
Même temps l'année dernière	4,249,393 balles

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—

De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre	1,190,558 balles
Même temps l'année dernière	853,098 balles
De tous les ports des Etats-Unis	3,974,064 balles
Même temps l'année dernière	3,032,503 balles

STOCKS—

A la Nouvelle-Orléans	295,178 balles
Même temps l'année dernière	331,735 balles
Dans tous les ports des Etats-Unis	921,473 balles
Même temps l'année dernière	955,177 balles

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Calme.
Cotes—4 3|16 pour le Middling Américain.

FUTURS.

A peine stables.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Actif, montant.
Cotes—52 fr. pour l'Ordinaire (sur place) 50 fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 47½ fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Faciles.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Stable.

Choice	2 15|16@3
Strictly prime	2 15|16@3
Prime	2 15|16@3
Fully Fair	2 13|16@2⅞
Good fair	2 13|16@2⅞
Fair	2 9|16@2¾
Good common	2 9|16@2¾
Common	2 9|16@2¾
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Calme.

Plantation granulated	—@—
Off granulated	—@—
Choice white	—@—
Off whites	3⅝@3 11|16
Gray off white	—@—
Choice yellow	—@—
Fancy yellow	—@—
Prime yellow	3½@—
Off yellow	3 3|16@3 7|16
Seconds	2⅛@3 1|16

MELASSE—OPEN KETTLE—Calme.

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Good prime	—@—
Prime	—@—
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—
Frosted and fermenting 2@4c. off.	

CENTRIFUGAL—Inactif.

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	10@11
Good prime	10@11
Prime	8@9
Good fair	8@9
Fair	8@9
Good common	6@7
Common	6@7
Inferior	—@5
NOUVEAU SIROP	15@22

SUCRE RAFFINE—Calme.

Powdered	4⅞
Cut Loaf	4⅞
Off granulated	—@—
Standard granulated	4⅜
Confectioners' A	4⅛
Rosetta extra C	——
Crystal extra C	——
Royal extra C	——
Marché stable.	

Les marchands et les "jobbers" sont à toutes ⅛c et 1|16c au-dessus des cotes pour les forts lots.

RIZ.

[A la Bourse.]

RIZ ECALE—Fort mais calme.

Fancy	5¼@5⅛
Choice	5@5¼
Prime	4¼@4⅛
Good	4@4¼
Fair	3⅜@3⅞
Ordinary	2⅞@2⅞
Common	2⅛@2⅝
Inferior	2@2⅛
No 2	1¼@1½

RIZ POLI—Ton. $13 00 à ——.
SON—$11 00 à 12 00.

Riz brut par baril de 162 livres :

	Honduras.	Carolina.
	Pas d'offres.	Pas d'offres.
Fancy	....	....
Prime	3 50@3 65	3 30@3 40
Good	3 00@3 20	2 90@3 10
Fair	2 75@2 90	2 65@2 75
Ordinary	2 40@2 55	2 40@2 55
Common	1 90@2 15	1 90@2 15
Inferior	1 65@1 90	1 60@1 90

RIZ BRUT—Fort.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse :
FARINE—Stable.

Patente, le baril	$3 35 @3 40
Extra fancy	$3 00 @3 05
Fancy	$2 70 nom'l

FARINE DE MAIS—$—— à 2 05
Hors de la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade :
CREAM MEAL—Choice $2 35 à 2 40.
GRITS—$2 40 à 2 50.
HOMINY—$3 00 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 25.
OAT MEAL—$5 10 à 5 25 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote 48 à 49 pour le blanc, 46 à 46½ pour le mêlé et 47 à 47½ pour le jaune.
AVOINE—No 2 de l'Ouest 37½ à 38; Choix —— à 38; Texas No 2 39 à 40.
SON—85 à 87½c.
FOIN—Prime $16 50 à 17 50; Choice $14 00 à 15 50.
Les petits lots se vendent aux prix suivants maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros ;
Les provisions sont stables.
MESS PORK—$14 00@14 25.
VIANDES SALEES SECHES—

Epaules	6¾@6⅞
Short rib sides	7 @7⅛
Long clear sides	7⅛@7¼
Short clear sides	7⅛@7¼
BACON—	
Epaules	7¾@—
Short rib sides	—@—
Long clear sides	7⅞@8
Short clear sides	7⅞@8
GRAISSE—	
En tierçons, refined	6⅛@6¼
Prime steam	8⅝@8⅞

JAMBON—10¼ à 11.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros, les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots :
CAFE RIO—

Prime, la livre	20⅛
Good	19⅞
Fair	19⅞
Ordinary	17½
Common	16⅞

CAFE MEXICAIN—

Prime, la livre	20⅛
Good	19⅞
Fair	19⅞
Low fair	19⅛

BEURRE—

Western Creamery—Extra	29 @—
Extra firsts	26 @—
Firsts	23 @24
Western Dairy—Extra	20 @22
Extra firsts	18 @19
Firsts	16 @17

Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE—

New York creams	13¾
Twins, full cream	11¾
Young America's, full cream	11¾
Singles	11⅞

Jobbing un peu plus élevé.

SEL—

De la Louisiane, City Coarse, la livre	.75
City Fine	.95
City Crushed	.85
Rock Salt	3⅜
Pocket Salt, selon la grosseur	1¼@5

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $12 00 par ton.
Farine de graine de coton au dépôt $20 50 par short ton, pour l'exportation $22 50 à 23 00 f. o. b. par long ton.
Oil cake—$23 50 à 23 75 pour l'exportation f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition) — Prime crude 27c., refined par gallon 35 à 36c.; jobbing 50c.
TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern—2¼-pound à 6¼c. per yard, 2-pound 5½c., 1¾-pound 5c. Western —2¼-pound 6¼c. per yard, 2-pound 5½c., 1¾-pound 5c.
Twine—Jute 7¼ à 7½ la livre; Hemp 12½.

COTTON TIES—Arrow, 50 livres, 92½c.; steel arrow 45 livres 90c.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.
POMMES—Par boîte de 1|3 de boisseau, 30 à 40c.; $7 00 à 8 00 par baril; sèches, par livre, choix à fancy, 5½ à 6.
AMANDES—Par livre, 15 à 16c.
BANANES—Par régime, $1 50 à 2 00.
CHESTNUTS—Par livre, 10 à 12c.
CITRONS—Par livre, 13 à 17c.
CRANBERRIES—Par baril, $7 00 à 7 50.
CURRENTS—6 à 7c.
MARRONS—Par livre, 8 à 9c.
COCO—Par 1000, $27 50; packed, 4 à 6c. pièce.
FIGUES—Par livre, 12 à 15c.
DATES—Par livre, 5 à 6c.
FRAISES—4 à 7c.
PRUNES—$1 25 à 1 50, 8½ à 9c.
POIRES—$2 50 à 3 00.
MELONS D'EAU—$8 00 à 14 00.
FILBERTS—Par livre 12c.
RAISINS—De la Californie $1 60 à 1 75 le panier; Grapes $4 00 à 5 00.
LIMONS—Par boîte, $2 50 à 4 00.
ORANGES—De la Louisiane par baril ——à ——: de la Floride $2 00 à 2 25 par boîte.
PISTACHES—Par livre, 5 à 6½c.
PACANES—De la Louisiane 6 à 20c.; du Texas 4 à 8c.
ANANAS—Par douzaine, $1 50 à 2 25.
PRUNEAUX—Par livre, 12 à 14c.
NOIX DU BRESIL—Par livre, 9 à 10c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)
POMMES DE TERRE—De l'Ouest $2 00 à 2 75.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $1 00 à 1 50.
YAMS—$2 00 à 2 25.
OIGNONS—$2 25 à 2 50.
CHOUX—Per crate $2 00 à ——; de Chicago bulk 6 à 7c. par tête.
AIL—Italien 75c. à $1 00; de la Louisiane —à —c. par macorne.
CHOUCROUTE—$4 25 à 5 00 le baril.
HARICOTS—Choice Northern med. 3¼c.; Northern red kidney choice 5; white kidney 5; pois verts 2¾.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.

Grosses volailles de l'Ouest, la douzaine	$3 50@	4 00
Poulets	2 50@	3 25
Canards	3 00@	3 75
Oies	4 50@	5 00
Dindes	12 00@	14 00
Grosses volailles de la Louisiane, la douzaine	$2 75@	3 00
Poulets	1 75@	3 25
Canards	2 50@	3 00
Oies	4 00@	4 50
Dindes	8 00@	9 00

ŒUFS — De la Louisiane 14½ à 15; autres qualités 13 à 14.
SUIF—4⅛c. la livre pour celui de la ville, 4½c. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 23 à 24c la livre.
LAINE—Burry 7 à 8c. la livre; Louisiana clear, coupe de printemps 10 à 11½c.; clear lake 13 à 13½c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 2¾c.; steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 1¼c.; kips 14 à 30 livres 2⅛c.; peaux de veau 35c. pièce; grub selection 1¾c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted, wet salted 2c.; No 1 3c.; No 2 2c.; dry flint 4½; dry salted 3½c. la livre.
PELLETERIE—Otter 25c. à $5 00; castor 5 à 40c. pièce; raccoons 5 à 40c.
PEAUX—Chevreuil 22c. la livre; mouton 10 à 80c. pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 1¾ à 2¼c. la livre; grise 1¼ à 1½c.; noire 2½ à 3c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $4 50 à 5 00 le baril; goudron de pin $4 00 à ——. Résine selon la qualité $1 00 à $3 12½. Essence de térébenthine 29.
Jobbing 2c. de plus le gallon.
TONNELLERIE—

Barils de mélasse	$1 35@	1 40
Demi-barils de mélasse	75@	80c.
Eggs		65c.
Boucauts de sucre	—@	—
Barils de sucre	35½@	37½c
Barils de riz	37@	39c
Hogshead hoop poles	—@	—
Bbls poles, par 1000	$18 00	per M
Hhd staves, par 1000	—@	—
Bbls staves	$14 50@15 00	per M

Jobbing plus élevé.

CHARBON.

PITTSBURG — Par chaland 28c le baril; famille 50c. le baril, $5 00 le boucaut; car loads $5 00 per ton.; anthracite $9 00 à 9 50 le ton.; bateaux 40c.; steamers $3 40 à 3 60 la tonne.
ALABAMA—Par baril Corona 45c.; Corona nut coal 35c.; splint coal 50c., nut splint coal 40c.; Cahaba 45c.; steam coal sur chars $3 00 à 3 25 le ton.

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—		
Timber No 1. 10c per linear foo.	10@	15
Scantling No 1	12 00@	....
No 2	10 50@	11 00
1x12 boards, clear	14 00@	....
1x12 log through	11 00@	....
1x12 merchantable	8 00@	9 00
1x12 box	6 50@	7 00
Weather boards, stock, 1¼x6 and 7	13 00@	14 00
Ceiling, stock, 1 in	7 00@	....
Yellow pine, dressed—		
Flooring, 1¼x3¾, clear	25 00@	....
1¼x4¼ and 5¼, clear face	18 00@	....
Weather boards, No 1	13 00@	14 00
Ceiling clear face	15 00@	16 00
cypress—		
Piling per lineal foot	15@	17
Rough boards, choice and prime	20 00@	22 50
Merchantable	15 00@	16 00
Pecky, 1, 2, 3, and 4x6	10 00@	....
Box	10 00@	12 00
Mahogany timber per ton	50 00@	65 00
S. cedar timber, per ton	50 00@	75 00
Walnut timber—11 n'y en a pas sur le marché		
Oak lumber, per 1000	27 50@	30 00
Shingles—16, 18 and 20 inch, sawed and split	1 50@	2 50
Laths, per 1000	1 75@	2 00
Alabama lime	90@	1 00
Cement, domestic	1 50@	1 75
Cement, imported	2 40@	3 00
Slate	5 00@	7 50
Brick, Lake and I. C. R. R.	9 50@	10 00
Brick, paving	10 00@	11 00
Brick, ordinary	7 50@	8 00
Sand	20@	25
Shells, small	—@	35
Plaster, calcined	1 85@	....
Fire brick, American, per 1000	25 00@	....
Fire brick, English, per 1000	27 50@	....
Shells, large	1 25@	1 50
Fire clay, per barrel	1 65@	....
Lake fire clay	50@	....
Sewer pipe, per foot	10@	20
Chimney flue linings, per foot	15@	20

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	3....	....
Brandies, du pays, le gallon	1 50@	2 55
Pêche, vieux, le gallon	2 25@	3 50
Pomme, le gallon	2 25@	3 50
Cognac importé, 1882, le gallon	....@	5 25
1878	....@	6 00
1875	....@	6 00
1870	....@	6 50
1865	....@	7 00
1860	....@	7 50
1848	....@	17 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882	....@	6 00
1870	....@	6 50
1864	....@	7 50
1848	....@	10 75
L. P. Claverie & Co. Cognac 1880	....@	5 50
1873	....@	6 50
1868	....@	7 50
1850	....@	14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0|0 de preuve, par gallon	1 30	....
Ouest	1 16@	1 18
Bourbon	1 40@	3 50
Seigle	1 50@	3 50
Ecosse, importé	4 50@	5 50
Irlande, importé	4 50@	5 50
Duffy's malt whisky, par gallon	....@	3 00
Duffy's malt whisky, par caisse	....@	8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 50
Hollande, par gallon	3 25@	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 60@	3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon	3 55@	3 75
Holland, par caisse	8 50@	9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse	2 75@	3 50
Importé Médoc, la caisse	....@	6 00
St-Julien, la caisse	....@	6 50
Vertheuil Médoc, la caisse	....@	6 50
Margaux, la caisse	....@	7 00
Château Dillon, la caisse	....@	7 50
Château Duplessy, la caisse	....@	10 00
Pontet Canet, la caisse	....@	10 00
Larose, la caisse	....@	14 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Haut Brion, la caisse	....@	24 00
Château Lafitte, la caisse	....@	28 00
California Claret, le gallon	35@	75
California Zinfandel, le gallon	45@	1 00
Importé, ordinaire, la barrique	57 50@	60 00
Clarets de famille, la barrique	65 00@	80 00
Richebon, la barrique	....@	95 00
Blanquefort, la barrique	....@	105 00
St-Clément, 1887, la barrique	....@	125 00
Château Dillon, la barrique	....@	125 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique	65 00@	75 00
Château de Portets, J. Prom & Co., la barrique	90 00@	110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon	48@	90
Ordinaire, la caisse	2 75@	3 50
Importé Graves, la caisse	....@	6 00
Importé Sauternes, la caisse	....@	8 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....@	10 00
Imp. Chât. Carbonnieu, la caisse	....@	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	....@	11 50
Imp. Chât. Sudeuvraut, la caisse	....@	15 25
Imp. Château Renasso, la caisse	....@	16 00
Importé Château Latour Blanche, la caisse	....@	18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	20 00@	30 00
Importé de famille, la barrique	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique	100 00@	200 00
Pints $1 de plus par caisse.		
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 50
Madère, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine line, le gallon	3 50@	5 00
Muscat, la caisse	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	20 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00@	25 00
Champagne — Rœderer carte blanche, quarts, la douzaine	....@	30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay	....@	27 50
Extra Dry	....@	31 50
Delbeck & Co.'s extra dry arts	....@	29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	....@	28 00
D. B. Pol & Co.'s, quarts	....@	25 00
Perrier-Jouet — Reserve Royal, quarts	....@	32 50
Perrier-Jouet—Special, quarts	....@	32 50
Moet & Chandon, white seal, qts	....@	29 00
Bouche, extra Sec, quarts	....@	30 50
Bouche, Sec, quarts	....@	30 50
Bouche Riche, quarts	....@	30 50
Pomery Sec	....@	33 00
Veuve Clicquot	....@	32 75
Louis Rœderer, quarts	....@	31 00
Pints $2 de plus par caisse.		
Damaroilly Royal champagne, Ultra Sec, quarts	29 50@	....
Damaroilly Royal champagne, Ultra Sec, pints	31 50@	....
Ale et Porter—		
Reed Bros, la douzaine	....@	1 75
Burke, E. J., la douzaine	....@	1 75

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut keen," par douz	$6 75@	7 00
Crescent, par douz	5 75@	6 25
Diamond axle grease, en boîte par gr	5 00@	5 50
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun	5 50@	18 00
Trace chains, la paire	25@	75
Ox chains, ¾, 5-16 et ⅜, par livre	5⅛@	7
Hoes A. B. & Co., H. B. No 2-0 @5, par douz	2 25@	5 00
A. B. & Co., A. B. No 2-0@3, par douz	2 50@	6 00
Lyndon B.C. No 4-0@3, par douz	3 65@	6 00
Baldwin set 4-0 1, par douz	3 00@	5 00
West La Dow cultivator, W-lay by discs, chacun		65 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac.		4 25
Planet, Jr., cultivator, horse-hoe, chacun		6 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha.		1 25
Brent La Dow cultivator, chacun		4 00
Universal cultivator, chacun		24 00
Columbia cultivator, chacun		30 00
Brown riding cultivator, chacun		30 00
Brown walking cultivator, chacun		25 00
Monroe rotary harrows, Nos 1@3	17 50@	25 00
Geddes' hinge harrows, 14@30-tooth	7 50@	15 00
Pennington side harrows, chacun		3 50
A. B. & Co. side harrows, chacun		2 75
Expanding harrows, 11-tooth, chac.		2 75
Deere's stalk cutter, No 1		30 00
Deere's stalk cutter, No 2		37 25
La Dow disc harrows		28 00
Deere disc harrows, No 1		30 00
Deere disc harrows, No 4		39 00
Hollow ware, skillets and lids		2¾
Anvils	10@	13
Bar iron, basis, per cwt		1 85
Steel nails, 50@60 basis, keg		1 40
Wire nails, 50@60 basis, keg		1 80

I cut keen plows, pony x pts., list $5 75, less 35 per cent
I cut keen plows, A-O x pts., list $6 75, less 35 per cent
I cut keen plows, B-O x pts., list $7 50, less 35 per cent
I cut keen plows, C-O x pts., list $10.40, less 35 per cent
I cut keen plows D-O x pts., list $11 40, less 35 per cent

John Deere Plows—

A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun		2 75
A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun		3 25
A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun		4 00
A. B. & Co. steel plows, C-O x pts chacun		8 00
A. B. & Co. cast plows, ½-8-K pony x pts, chacun		1 85

Texas Hanger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Blue Board series, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Pelican series, steel beams, 25 per cent from list.
Creole series, steel beams, 25 per cent from list.
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net ... 10 50@....

Roller, for same, net	1 00@	....
Georgia stocks, single		75
Georgia stocks double		1 75
Farmers' pet double stocks		1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base		7
Rope, manila, ½-inch and over, base		8
Rope, cotton, 5-10 and ¾-inch, base		11
Spades—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@	10 80
Shovels—Ames', A. B. & Co., crescent	5 50@	10 00
Barb wire, galvanized, per cwt	....@	3 00
Drop shot, tower, per bag		1 50
Buck shot, per bag		1 75
Dupont powder, small lots		3 50
Cane knives, par douz		5 50
Wheel barrows, par douz	12 50@	21 00
Best coal barrows, chacun	5 50@	6 00
Allen c. s. meal distributor	60 00@	....
Clarke's c. s. meal distributor	65 00@	....

Black Oak Stoves, less 50 per cent off list.
Garland stoves, less 50 per cent off list.
Pennant stoves, less 50 per cent off list.
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 35 per cent off list.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœufs—Choice corn-fed, par livre, gros	2¼@	3¼
Common corn fed	2¼@	2¾
Mississippi, Alabama, etc., choix, par livre	2 @	2¼
Choice grass	2¼@	3
Common	2¼@	2½
Vaches communes et vieilles, par tête	$8 00	@10 00
Veaux—1re qualité, par tête	7 00	@10 00
2me qualité	5 00	@ 7 00
Veaux de choix	5 00	@ 7 00
Communs	3 00	@ 5 00
Porc—Good fat Western, par livre gross	4 @	5
Common	3 @	4
Fair Ouachita	3½@	4
Moutons—Choice, par tête	2 00	@ 3 00
Fair, par tête	1 00	@ 2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	20 00	@30 00
2me qualité par tête	12 50	@15 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 80@125
Bons chevaux de trait	125@150
Chevaux de selle et de voiture	225@400
Mulets pour habitations sucrières	160@180
Mulets, qualité moyenne	140@160
Mulets pour coton	100@125
Mulets communs	40@ 75
Bons mulets de ville	225@250

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

De Bons Lots pour Bâtir.

Succession de Mme Marie A. Roche.

No 39,297—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—bureau 14 rue Carondelet—MERCREDI, 21 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement rendu et signé le 12 février 1894, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus Division D, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété décrite ci-après, savoir—

Deux certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Française, Pauger et Johnson, désignés par les Nos 11 et 12, et mesurant chacun 31 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Johnson sur 150 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Dans un voisinage amélioré près de chars urbains.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1, 2 et 3 ans pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente, jusqu'à paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets et les acquéreurs paieront les taxes de 1894 au dessus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant E. Grima, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
17 fév—17 24—mars 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

La belle maison de résidence en briques à trois étages, avec attique, **200 RUE DU CANAL,** **Entre Place Université et S. Remparts,** —ET UNE— **Maison de résidence dans le Quatrième District.**

Mme Vve Ida A. Richardson, née Slocomb, vs Alphyon Perry Richardson.

No 38,454—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet — MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1893, et signé le 20 juin 1893, par l'Honorable N. N. Rightor, juge de la Cour ci-dessus Division D, et en vertu d'un ordre en date du 29 janvier 1894, dudit juge, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessus décrite, savoir—

1° **La belle maison de résidence** en briques à trois étages avec attic, No 200 rue du Canal, à distance du trottoir, ayant portique, corridors, salons et douze autres chambres, chambre à bain; cabinets, jardin, cuve, etc. Le terrain est dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Canal, Commune, Dryades et Rempa ts, et mesure selon un plan de P. N. Judice, architecte, en date du 13 avril 1867, 28 pieds 9 pouces et 2 lignes de face rue du Canal, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant une moitié du terrain No 69 du carré d'ilet No 6, d'après un plan de Jos Pilié, voyer de ville, en date du 12 mai 1819, déposé dans les archives de Michael de Armas, ancien notaire en la ville de la Nouvelle Orléans, par acte en date du 22 mai 1819, lequel terrain No 69 forme le coin des rues Canal et Remparts, et mesurant 54 pieds de façade rue du Canal sur 120 pieds de profondeur et façade rue des Remparts, mesure française.

Dans un des plus jolis quartiers de notre grand boulevard, convenable pour résidence privée ou pour une personne à profession, pour commerce ou comme placement sûr et rémunérateur.

2° **Un certain morceau de terre**, situé dans le Quatrième District de cette ville, ancien Faubourg Livaudais, paroisse de Jefferson, dans l'ilet No 92, borné par les rues Frytanée, Colisée, Première et Deuxième, mesurant 125 pieds plus ou moins rue Prytanée sur une profondeur de 214 pieds plus ou moins et de face à la rue Deuxième, étant la moitié supérieure de 9 lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 17 et 18 de l'ilet No 92 sur un plan du dit faubourg, dressé par Benjamin Buisson, voyer, en date du 5 mars 1832, déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Pour la part du plaignant, vingt vingt unième (20|21) comptant; et pour la part du défendant Alphyon Perry Richardson, du un vingt unième (1|21); billets de l'acquéreur, payable le 1er novembre 1896, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, portant 6 pour cent par an d'intérêt à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final. Cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets.

Les améliorations doivent être assurées pour couvrir le montant des dits billets et la police d'assurance transférée au porteur des dits billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'enchère seront requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Sam'l Flower, notaire, aux frais des acquéreurs.
3fév—3 10 17 24 mars 3 7

PAR STEPHEN J. DERBES.

VENTE PROVISOIRE DE SYNDIC.

Contenu de Grocerie et Café.

—AUSSI—

Cheval, Wagon et Harnais.

Dans l'affaire de Michel Masson, Jr., vs. Ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 41,616.

EN VERTU d'un ordre de vente de l'Hon. Fred D. King, juge de la cour ci dessus, signé le 14 février 1894, je procéderai, à la vente à l'encan, MARDI, 27 février 1894, à 11 heures A. M., sur les lieux, coin des rues Magazine et Soniat—

Un lot de Groceries de Fantaisie et de Famille, Conserves, Balances, Installations, Ect.

—Aussi—

Le contenu d'un café, Vins, Liqueurs, Etc.,

—Et—

Un Cheval, un Wagon et un jeu de Harnais.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur, Bureau, 40 rue Royale.
17 fév—17 18 25 26 27

New Covington, St-Tammany,
Propriétés Foncières.
G. W. MASON.
Correspondance sollicitée. Maisons à louer, collections de loyers. En ville les dimanches et les mercredis. COVINGTON, LNE.
4 fév—1m dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION, Capitalistes —ET— Spéculateurs !

GRANDE VENTE SANS RÉSERVE —DE— Propriétés Foncières

Parfaitement situées et très désirables,

—DANS LES—

Parties qui s'améliorent le plus et continûment,

—DANS LE—

SIXIÈME DISTRICT,

—SUR LES—

Avenues State et Nashville,

—IMMÉDIATEMENT EN ARRIÈRE DU—

Parc "Rosa" et de l'Avenue St-Charles,

Convenant à ceux qui y sont déjà établis ou qui se le proposent.

TRANSIT RAPIDE, CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE,

Ce Splendide Carré de Terre,

—BORNÉ PAR—

L'avenue State et les rues Laurel et Patton et la limite de Burtheville.

Dans un District qui rapidement s'améliore et bien bâti, et ayant un chemin de fer double qui passe devant.

Succession d'Aspasie Eulalie LaVillebeuvre,

Veuve de Samuel Jarvis Peters, Jr.

No 39,977—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CIE.—G. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 177 rue de la Commune—MERCREDI, 21 mars 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. King, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 février 1894 et rendu dans la susdite succession, la propriété de grande valeur ci-après décrite, savoir—

1° **Ce splendide carré de terre élevé** avec tous les droits, passages, privilèges, servitudes et ce qui y appartient, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 10, borné par les rues State, Market (maintenant Laurel), et Patton (ci-devant Union) et la limite de Burtheville. Ledit carré a vingt terrains numérotés de un à vingt inclusivement et mesurant 300 pieds de façade avenue State 280 pieds 1|2 ligne de façade rue Laurel, 263 pieds 3 1|2 pouces de façade rue Patton, et 300 pieds sur la ligne de division de Burtheville.

Le tout subdivisé d'après un plan de J. F. Braun & Cie. constituant un des plus désirables terrains que qui soit dans le Sixième District. Un ligne double de chemin de fer passe devant. Une situation plus désirable pour résidence de choix ou ne peut trouver.

2° **Un arrière de l'avenue St-Charles** cette magnifique propriété vacante sur l'avenue State entre l'avenue St-Charles et l'avenue du Parc Rosa, étant une partie du lot No 21, compris entre le lot No 22 et la prolongation de la rue St Patrick et le tout des lots 22 et 23. Voir le plan dressé par Jno. F. Braun & Co. pour distribution et les détails de la dimension. Ces splendides terrains font face à l'avenue State et sont situés dans le Sixième district de cette ville anciennement Bloomingdale, paroisse Jefferson désigné comme il est plus haut numéroté, d'après un plan dressé par W. H. Williams, voyer, en date du 1 mai 1877 annexé à un acte en partage entre les héritiers de J. H. La Villebeuvre, exécuté pardevant C. T. Soniat, notaire, le 18 octobre 1881. Le lot No 21 mesure 8 pieds 7 pouces de face à l'avenue State, et les lots 22 et 23 mesurent chacun 30 pieds de face sur une profondeur moyenne d'à peu près 152 pieds s'étendant à la ligne du bas de Bloomingdale et la ligne du haut de Hurstville. Voir le plan à la Bourse pour les détails des dimensions.

3° **Cet ilet de terre** élégant et bien situé avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement Hurstville paroisse Jefferson désigné par le No 64, borné par les avenues Nashville et les rues St Patrick St-Denis et la ligne de division de Bloomingdale. Le tout subdivisé d'après un plan qui sera montré à la Bourse.

N. B.—Les propriétés ci-dessus, deuxième ment et troisièmement décrites sont immédiatement en arrière du Parc Rosa et sont à proximité immédiat des chemins de fer électrique de l'avenue St Charles et conséquemment sont désirables pour bâtir de jolies résidences.

4° **Ce joli et grand ilet de terre** touchant immédiatement après des onze lots ci-dessus décrits, situé dans le Sixième District de de la ville de la Nouvelle Orléans, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 86, borné par l'avenue Nashville, les rues Forstall, Lavergne et la ligne de division de Bloomingdale ayant vingt jolis et grands lots de terre ainsi visés conformément au plan de MM. J. F Braun & Co., exhibé à la Bourse. Cet ilet de terre a une façade totale de 300 pieds à l'avenue Nashville sur à peu près 268 pieds de chaque côté des autres rues.

5° **Ce grand et joli ilet de terre**, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 87, borné par l'avenue Nashville les rues Arabella, Lavergne et Forstall, ayant vingt jolis et grands terrains, mesurant chacun 30 pieds de face à l'Avenue Nashville et Arabella, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, comme il est plus expliqué sur le plan de MM. J. F. Braun & Cie, exhibé à la Bourse. Les ilets Nos 86 et 87, en face l'un de l'autre et à deux ilets de la rue Long laquelle on se propose d'ouvrir à la propriété Foucher. A Carrollton, qui fera une ligne courte et directe aux limites supérieure de la ville de Southport.

6° **Un autre certain ilet de terre**, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 116, borné par les rues De Armas, Breedlove, Joseph et la ligne de Burtheville, divisé en seize lots de terre, conformément au plan de MM. J. F. Braun & Co., qu'on peut voir à la Bourse.

N. B.—Ces splendides ilets de terre sont très élevés bien ombragés et exceptionnellement bien situés pour bâtisses de première classe ou résidences et comme circulation, étant situés immédiatement après le Parc Rosa et à proximité des avenues St-Charles et Henry Clay ainsi que du chemin de fer électrique projeté certainement susceptible d'une très grande augmentation de valeur dans un avenir prochain, parce que générale ent ils font face à de larges avenues, une desquelles est déjà améliorée par un chemin coquillé. Des améliorations du meilleur genre ont été faites dans leur direction de puis les derniers mois, quelques unes de nos plus jolies résidences ayant été récemment érigées dans leur voisinage immédiat.

CONDITIONS.

Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans de crédit, payable en des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du la date de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billes, la police d'assurance transférée et les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de l'adjudication au moment de la vente afin de garantir les ventes.

Les actes de vente, pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
17 fév—17 21 28—mars 7 14 21

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Quatre Splendides Lots de Terre bien situés

Dans l'ilet No 44, Sixième District de cette ville.

No 29,023—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D,

Jacob Van Wickle vs ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D.—

Quatre lots de terre, Nos 1, 3, 5 et 6, situés dans l'ilet No 44, Sixième District de cette ville, borné par les rues Wall, Esther, Pine et Lowerline, délivrés par le ci-dessus insolvable à ses créanciers.

Le No 1 mesure 90 pieds de face à la rue Lowerline sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Wall.

Le No 3 mesure 120 pieds de face à la rue Pine sur une profondeur de 120 pieds.

Le No 5 mesure 90 pieds de face à la rue Lowerline sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Esther.

Le No 6 mesure 90 pieds de face à la rue Pine sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Esther.

Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Frank H. Mortimer, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30 jan—30 fév 7 14 21 28 mars 7

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS TO CINCINNATI
SHORTEST QUICKEST AND BEST WITH THROUGH SLEEPING CARS
11 HOURS TO BIRMINGHAM

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ACTIONS ET BONS.

Montres, Bijouterie Assortie,

Monnaie Ancienne, Monnaie Courante, Etc.

SUCCESSION d'ALBERT KUNTZ.

No 35,488—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—LUNDI, 26 février 1894, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 7 février 1894, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci après décrite à savoir—

BONS.

Quatre (4) bons du Bataillon Washington Artillery de la ville de la Nouvelle-Orléans, datés le 1er août 1890, et identifiés avec un acte de vente passé pardevant A. Hero, notaire, le 1er décembre 1890, deux desquels dits bons, Nos 71 et 8, respectivement, étant chaque pour une somme de $100; et les deux autres, Nos 4 et 15, respectivement, étant pour une somme de $50; portant intérêt de 8 pour cent payable annuellement au 1er août, représentés par des coupons y attachés, commençant par le coupon portant le No 12, échéant le 1er août 1892.

ACTIONS.

1° Une (1) action du fonds capital de l'Association de l'Opéra Français de la Ville de la Nouvelle Orléans, Limitée pour $250.

2° Trois (3) actions du fonds capital de la Compagnie de chemin de fer New Orleans and Northeastern pour $100 chaque, d'après le certificat No 127.

3° Cent quarante-trois (143) actions de la People's Ice Manufacturing Company de la Nouvelle-Orléans, pour $100 chaque, d'après le certificat No 96.

BONS A PRIME DE LA VILLE.

Dix (10) Bons à Prime de la Ville de la Nouvelle Orléans, pour $20 chaque, tous de la série No 5,913.

OR, ARGENT ET PIÈCES DE MONNAIE.

1. Un lot assorti de pièces d'or.
2. Un sac contenant diverses pièces d'argent assorties.
3. Un sac contenant diverses pièces de monnaies assorties.

BILLETS D'ÉTATS CONFÉDÉRÉS ET MONNAIE COURANTE.

Un lot assorti de Billets d'Etats Confédérés et monnaie courante.

MONTRES ET BIJOUTERIE.

Un grand lot assorti de Montres en or, Chaînes, Broches, Boucles d'oreilles, Bagues en diamant, Boutons pour manchettes, Porte Plume, Epinglettes, Médaillons, Bracelets, Jumelles etc. Le tout d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.
14 fév—14 18 21 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Résidence en briques à deux étages bien situés.

No 266 1|2 rue Tchoupitoulas, Entre les rues Calliope et Poeyfarré.

Succession de George Hubner et sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 36 845.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 14 mars 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 5 février 1894, et rendu dans l'affaire de la succession ci-dessus mentionnée—

Le confortable magasin en briques à deux étages et résidence No 266 1|2 rue Tchoupitoulas, ayant véranda en fer sur le devant, et contenant quatre chambres dans la bâtisse principale et deux chambres dans la cuisine détachée, avec cour pavée, citerne, etc. Le lot est décrit comme suit : Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Calliope et Poeyfarré, désigné comme lot No 5 sur un plan dressé par E. Gobiel architecte le 25 avril 1856, déposé en l'étude de Selim Magner, notaire public, en cette ville, comme plan No 7, lequel lot mesure 15 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, même largeur dans le fond, et 76 pieds 10 pouces de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et y appartenant, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y attachés ou y appartenant ou en quelque sorte, et l'usage d'une allée en commun avec les autres lots, laquelle allée ouvre sur la rue Calliope et mesure 3 pieds 7 pouces de largeur jusqu'au terrain à l'arrière No 15, et de 4 pieds 4 pouces en largeur que jusqu'au terrain No 8, d'après le dit plan, ainsi qu'il appert plus amplement en se référant à un inventaire enregistré dans cette affaire.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, en billets suffisamment garantis pour satisfaire les parties intéressées, portant 8 pour cent d'intérêt par an ; avec toutes les clauses usuelles de garantie; les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894, et feront un dépôt de 20 pour cent comptant lors de la vente.

Acte de vente pardevant Chas. B. Upton, Esq. notaire public, aux frais des acquéreurs.
10 fév—10 14 21 28—mars 7 14

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grand Cottage Elevé

Dans le Sixième District.

Elégant Cottage Double dans le Quatrième District.

Trois Lots de Terre avec Améliorations

Dans la Paroisse St-Tammany.

Dans l'affaire de W. T. Leibrook vs ses Créanciers.

No 40,116—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN—D. DANZIGER, Encanteur—Bureau No 59 rue Carondelet. MERCREDI, 28 février 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Frederick D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 2 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir

No 943 rue Carondelet

1° **Une certaine portion de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 70, borné par les rues Carondelet, Jena, Baronne et l'avenue Napoléon, d'après un plan du faubourg Bouligny, dressé par C. F. Zimpel, le 18 mars 1834, la dite portion de terre mesurant 90 pieds de face à la rue Carondelet, sur 150 pieds en profondeur du côté de la rue Jena, et du côté opposé, une première profondeur de la rue Carondelet de 110 pieds, de là allant en angles droits vers la rue Jena, 30 pieds; de là avant une autre profondeur vers la rue Baronne de 40 pieds jusqu'à sa ligne de fond, sur laquelle elle a une largeur de 60 pieds, la dite portion de terre est composée des plus grands lots 6 et 7 et une partie des lots 8 et 11 dans le même ilet.

Les améliorations comprennent **un cottage en bois couvert en ardoises**, portant le No municipal **943 rue Carondelet**, retiré du trottoir, contenant au rez-de-chaussée et au premier étage environ 12 chambres, dépenses, vestibules, etc., cuisine, chambre à laver, écurie, trois citernes, etc.

Nos 470 et 470 1|2 rue Annonciation.

2° **Un lot de terre**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 217, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Philip, Soraparu et Chippewa, et mesurant [le dit lot] 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Annonciation, sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un **Cottage double de choix à deux étages dans le fond**, portant les numéros municipaux 470 et 470 1|2 rue Annonciation, retiré de la banquette, contenant de chaque côté 3 chambres et chambre à bain, galeries devant et sur le côté, cour pavée, hangar, deux citernes, gaz, etc., loué $20 le côté.

Lots de Terre à Abita Springs.

3° **Trois lots de terre et améliorations**, situés dans la paroisse St-Tammany, en cet Etat, dans la partie arpentée et nommée comme "Bossier City", les dits lots sont désignés par les Nos 3, 4 et 5 de l'ilet No 10, d'après un plan lithographié de la dite ville annexé à un acte passé le 6 juillet 1887, pardevant A. Hero, notaire. Le dit ilet est borné par les rues St-Joseph, Warren, Quatrième et Cinquième, et les dits lots mesurent chacun 60 pieds de face à la rue St-Joseph sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, le lot 5 formant l'encoignure des rues St-Joseph et Cinquième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans de crédit, pour billets portant 7 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèques et lien du vendeur sur la propriété vendue, et toutes les autres clauses usuelles de garanties, etc.; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1894, et 10 pour cent de dépôt comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 janv—25 27 31—fév 7 14 21 25 à date

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.—No 40,314.

Succession de John Champion Hood.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 25 Allée Commerciale (rez de chaussée)—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Hon. Fred. D. King, juge, daté le 6 décembre 1893, et à moi adressé, je procéderai à vendre, MERCREDI, 28 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, la propriété suivante :

Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances y appartenant, tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville [dans la partie anciennement appelée Greenville, dans la paroisse Jefferson, en cet Etat], dans l'ilet désigné comme le No Trente, sur le plan original de Greenville, qui est borné par la ligne d'Audubon, ou le Upper City Park, ou l'ancienne propriété Foucher, les rues Walnut, Ferdinand et Oliver, et composé de plusieurs lots de terre, désignés par les lettres A et M, et mesurant quarante sept pieds de face à la rue Walnut sur quatre-vingt-dix-sept de profondeur et face à la rue Oliver, et s'étendant à travers, en profondeur, à la ligne du dit Audubon park.

Conditions Comptant; les taxes de 1894 devant être assumées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 janv—28—fév 4 11 18 21 25 28

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur

Dans le Cinquième District, (Autrefois Alger.)

JOLI COTTAGE,

67 et 67 1|2 Avenue Elmire.

COTTAGE DOUBLE,

71 et 71 1|2 Avenue Elmire,

Emplacement d'Affaires de Choix,

Coin Peter et Chestnut.

COTTAGE SIMPLE,

Rue Peter, près Chestnut.

SUCCESSION DE NICHOLAS AMANN.

No 41,289—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Mercredi, 21 Mars.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, Encanteur—Bureau No 3½ rue Carondelet—MERCREDI, 21 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 février 1894, pour le compte de la succession ci dessus, il sera vendu à l'encan :

1° **Un certain lot de terre**, avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Peter, Patterson et Elmire, et désigné par la lettre A, sur une esquisse et relevé d'arpentage fait par G. de Armas, député voyer de la ville, en date du 8 février 1894.

Le dit lot mesure, selon la dite esquisse, 47 pieds 10 pouces de face à la rue Chestnut, sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage avec magasin et deux chambres à coucher, grande cour sur le côté pour permettre à un wagon de passer.

2° **Un certain lot de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville désigné par le No 5 dans l'ilet borné par les rues Peter, Patterson, Chestnut et Elmire, et mesurant 30 pieds de face à la rue Peter sur 114 pieds 5 pouces de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, salon, 2 chambres à coucher, salle à manger.

3° **Un certain lot de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville désigné par le No 21, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Chestnut, Eliza et Alix ou Alice, et mesurant 31 pieds de face à la rue Elmire sur 150 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois, 71 et 71 1|2 rue Elmire retiré de la rue, ayant de chaque côté une jolie grille en fer, galerie devant, salon, salle à manger, cuisine, 2 chambres à coucher, hangar, citerne, allée sur le côté.

4° **Deux certains lots de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de cette ville, désignés par les Nos 22 et 23 dans l'ilet borné par les rues Elmire, Chestnut, Eliza et Alix ou Alice, et mesurant comme suit : Le lot No 22 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Elmire, sur 150 pieds de profondeur, le lot No 23 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un joli cottage 67 et 67 1|2 rue Elmire, ayant 7 chambres, galerie ouverte, 2 citernes, grande cour, écurie, entrepôt, four de boulanger.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans en billets des acquéreurs portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque et privilège du vendeur, assurance, honoraires d'avocat et toutes les clauses de garantie usuelles, les taxes de 1894 seront assumées par les acquéreurs; 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur par devant J. V. Guillotte, notaire public.
14 fév—14 21 28—mars 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE

CHARMANT COTTAGE-HOME

Dans la Partie Inférieure du Sixième District.

Près du Boulevard Fashionable.

AVENUE ST-CHARLES,

—Formant l'angle de—

L'Avenue de la Louisiane et de la Rue Carondelet,

60x128.

Succession de Allen Talbot et de Sophia B. Talbot, son épouse, sur une demande de partage.

No 20,497—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

MERCREDI, 7 MARS.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau No 3 1|2 rue Carondelet—MERCREDI, 7 mars 1894, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un et conformément à un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 28 novembre 1893, et signé le 5 décembre 1893 il sera vendu à l'encan.

Deux certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième district de cette ville, anciennement Grand Cours Wiltz, dans le carré d'ilet borné par l'avenue de la Louisiane et Carondelet (anciennement Grand Cours Wiltz et rues Apollon), Baronne (ci-devant Bacchus) et Toledano. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan de Benjamin Buisson du 8 août 1834, et déposé en l'étude de François Dogué, alors juge de paroisse en la paroisse Jefferson, et d'après notre dit plan, les dits terrains mesurent chacun 30 pieds de façade avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur. Le terrain No 6 formant le coin de l'Avenue de la Louisiane et de la rue Carondelet (anciennement Apollon). Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois, ayant deux étages à l'arrière corridor, boudoir, salon, salle à manger, cuisine, avent, deux citernes. Loué jusqu'au 30 septembre 1894, et vendu sujet au bail.

Conditions Comptant. Dix pour cent exigés au moment de l'adjudication. Le prix portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication. L'acquéreur assumera les taxes de 1894.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire.
31 janv—fév 7 14 21 28—mars 7

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

RÉSIDENCE EN BRIQUES A TROIS ETAGES,

No 122 rue Royale, entre Toulouse et St-Louis.

Succession du Dr G. S. Roussel et épouse.

A des conditions faciles, A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 7 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près Commerciale Place, Premier District de cette ville, en vertu et conformément à deux ordres de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division B, un ordre dans l'affaire de la succession du Dr G. S. Roussel Dossier No 41,097, et l'autre pour le compte de la succession de sa femme Mme G. S. Roussel, Dossier No 40,091, tous deux décédés, et les deux ordres en date du 31 janvier 1894, à l'encan, il sera vendu :

L'élégante résidence en briques à trois étages, couverte en ardoises connue comme le No 122 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse, borné dans le fond par la rue Chartres, deuxième district de cette ville, ayant 12 chambres, gaz dans toute la maison, cour pavée, hydrant, etc., et sujette à un loyer de $900 ou plus.

Le lot de terre mesure 21 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, conformément à un plan déposé à la Bourse et la propriété peut être inspectée avec une carte des encanteurs.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans avec 7 pour cent d'intérêt, hypothèque spéciale et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie ; 10 pour cent comptant sur les lieux, et l'acquéreur assumera en sus de son enchère les taxes de l'année courante—1894.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 fév—4 11 18 25—4 mars—à date

PAR JAS P. GUINAULT.

Vente pour cause de changement d'affaires.

Renvoyée à cause du mauvais temps au 24 février.

Vacherie de Ste Lange, une des plus belles de la ville.

Ayant des animaux de races Olstein, Jersey et Créole.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—SAMEDI, 24 février 1894, il sera vendu à 11 heures du matin, en arrière des nouveaux abattoirs, à l'encoignure des rues Gordon et Marais—

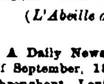

35 magnifiques vaches laitières, plusieurs avec veaux, fraîches en lait, et les autres sur le point de vêler. 1 taureau, 5 beaux chevaux, charrette à lait, wagon, harnais et tous les ustensiles de la laiterie.

Conditions—Jusqu'à $50, comptant; et, au dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
16 fév—

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.)

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.5 three months 75 cents.